



Signature sur un testament olographe en tant que témoin

Par **Lounamai**, le **18/11/2020** à **11:28**

Je dois signer un testament olographe, pour un ami, est ce que ma signature suffit ou y a t il une phrase spécifique à ajouter ou simplement écrire mon nom, la date. Merci de me renseigner

Par **youris**, le **18/11/2020** à **11:32**

bonjour,

la signature de votre ami sur son testament est suffisante, pas besoin d'une autre signature.

Le testament olographe ne sera point valable s'il n'est écrit en entier, daté et signé de la main du testateur : il n'est assujetti à aucune autre forme.

pour éviter toutes contestations à son décès, votre ami peut établir un testament authentique, c'est plus sur que la signature d'un témoin.

salutations